



Compagnie d'Arc de Montmorency

Concours Extérieur 2 x 50m

Championnat Départemental 95 Ouvert, support DDJ Qualificatif pour les championnats de France

Samedi 13 et dimanche 14 Mai 2006

La Compagnie d'Arc de Montmorency a l'honneur d'organiser un concours extérieur 2 x 50 m qui se déroulera au terrain de tir du complexe sportif des Champeaux, à Montmorency.

Ouverture du Greffe **1h00 avant chaque tir** - Inspection du matériel **¼ d'heure avant chaque tir**.

DEPARTS

Samedi	13/05/2006	14 h 00	Entraînement de 13H15 à 13h45 à distance de Tir
Dimanche	14/05/2006	09 h 00	Entraînement de 08H15 à 08h45 à distance de Tir
Dimanche	14/05/2006	14 h 00	Entraînement de 13H15 à 13h45 à distance de Tir

Pas de volées d'essai. Classements et récompenses dimanche vers 18 h 30 suivis du pot de l'amitié.

RAPPEL IMPORTANT La licence et le certificat médical sont obligatoires. Les tireurs non munis de ces pièces ne pourront prendre part au concours (si la licence et le certificat médical sont ok dans WINFFTA, il sera admis qu'une pièce d'identité suffit).

DISTANCES

Benjamins CL	2 x 20m Ø 122 cm
Benjamins CO - Minimes CL et CO	2 x 30m Ø 122 cm
Néophytes (de cadets à super vétérans)	2 x 30m Ø 122 cm
De cadets à super vétérans	2 x 50m Ø 122 cm

TENUE La tenue blanche ou de Compagnie obligatoire en Championnat Départemental

CLASSEMENT, RECOMPENSES ET EQUIPES

- Classement individuel par catégories
- Les néophytes (1^{ère} année de licence), de cadet à super vétéran seront classés dans 2 catégories : « Néophytes Hommes » et « Néophytes Femmes »
- Récompense par équipe de 3 tireurs (classique - compound – long bow – sans viseur (arc chasse et arc nu ou Bare Bow)
- Les compound sans viseur seront classés avec les compound avec viseur
- Les benjamins néophytes seront classés avec les benjamins, les minimes néophytes avec les minimes
- 3 meilleurs scores parmi une équipe de 4 tireurs maximum
- Seules les équipes déposées sur le formulaire de dépôt d'équipe, disponible au greffe avant chaque départ, seront prises en compte
- La composition d'une équipe devra être déposée avant le départ de son premier tireur
- Aucun panachage de catégorie ou de genre ne sera admis

NOTA Toute réservation téléphonique **non confirmée dans les 48 heures** par l'envoi du règlement de cette inscription sera rendue à nouveau disponible pour un autre archer.

INSCRIPTION ET REGLEMENT

9 Euros toutes catégories. Les inscriptions sont à retourner **avant le 8 mai**, accompagnés du règlement par chèque à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Montmorency »

chez : **Dominique Launay** - 6 rue des Carrières – 95410 Groslay

✉ Concours@CieArcMontmorency.com

☎ 06 84 20 15 51 (de 19h00 à 22h00 seulement)

Un fléchage sera assuré à proximité des installations sportives afin de guider les archers.

Pendant le concours, buvette et restauration seront à votre disposition

Fiche à retourner complétée à la Compagnie de Montmorency

Concours Extérieur 2 x 50 m Départemental de Montmorency du 13 & 14 Mai 2006

Compagnie ou Club : _____

Nom du contact : _____

Email : _____

Téléphone : _____

	Nom et prénom du tireur	Licence	Catégorie (SH/SF etc)	Néophyte (O/N)	Type d'arc (CL/KO/LB/SV)	13 Mai Départ 14h00	14 Mai Départ 9h00	14 Mai Départ 14h00
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								

Soit ____ tireur(s) à 9 €uros = _____ €uros

Les inscriptions sont à retourner accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la :

« Compagnie d'Arc de Montmorency »

Toute réservation téléphonique non confirmée dans les 48 heures par l'envoi du règlement de cette inscription sera rendue à nouveau disponible pour un autre archer